

Ainsi, près de ses origines, la Guillotière comprenait un ensemble de fermes ou de châteaux, des granges dispersées et un hameau. C'est ce hameau qui allait se développer. Nous allons le voir devenir du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle un bourg, puis au xix<sup>e</sup> siècle une ville qui empiétera petit à petit sur la campagne voisine, se développant aux dépens des champs et des prairies.

## II

### LE BOURG DE LA GUILLOTIÈRE

La transformation de ce hameau de carrefour en un bourg se fit avec une extrême lenteur. La bourg ne fut vraiment constitué qu'au xviii<sup>e</sup> siècle. En 1705, il ne comptait guère que mille cinq cents habitants. A la fin du siècle, il atteignait un chiffre bien modeste encore puisque, en 1805, il n'avait que cinq mille neuf cent soixante-douze habitants environ, ressemblant ainsi à un de nos bons chefs-lieux de canton.

Le voisinage de Lyon fut la cause principale de ce développement lent et continu, la Guillotière ayant surtout à cette époque profité du développement de la cité lyonnaise.

Du xvi<sup>e</sup> à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, Lyon en effet grandit sans cesse. L'horizon de ses relations s'élargit ; en France d'abord. Pendant longtemps, Lyon n'avait été qu'une ville frontière ; mais, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, le Dauphiné, la Provence deviennent terres françaises. En 1601 (1), le duc de Savoie est obligé de céder à la France la partie la plus riche de ses Etats : la Bresse, le Bugey, le Valromey. Lyon constitue le centre tout formé où viennent se nouer les relations de ces divers pays avec le nord de la France. En même temps, *les relations avec l'étranger* prennent de l'ampleur et de l'activité. Les foires de Lyon sont créées définitivement en 1462. Au xvi<sup>e</sup> la fabrication des soieries impose des relations plus suivies avec l'Italie du Nord, grande productrice de soie brute (2). Les événements religieux et militaires eux-mêmes ont eu leur part dans ce développement de Lyon. Durant tout le moyen âge, les pèlerins n'ont cessé de passer par Lyon et les

---

(1) Traité de Lyon. 17-1-1601

(2) Voir pour plus de détail A. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 19 sq.